

Les bibliothèques universitaires aux États-Unis : un modèle adapté aux besoins d'aujourd'hui

Par Susan McMullen, Roger Williams University, États-Unis

En 2007, l'auteur a étudié un certain nombre de bibliothèques universitaires existant aux États-Unis, afin de mettre en évidence les bonnes pratiques suivies dans le domaine de la conception et du fonctionnement des centres de ressources documentaires et pédagogiques, ainsi que des services qu'ils offrent. L'un des premiers objectifs de cette étude était de déterminer la façon de créer, dans l'enseignement supérieur, un cadre qui favorise l'enrichissement des connaissances, encourage la collaboration et permette aux étudiants d'acquérir une autonomie dans la construction de leur savoir. Cet article explique les modalités de conception d'un centre de ressources documentaires et pédagogiques moderne, dont il décrit les différentes caractéristiques.

L'évolution constante des technologies numériques et, fait plus important, la façon dont celles-ci sont utilisées pour accéder aux connaissances, les sélectionner, les manipuler et les produire, ont amené beaucoup de bibliothécaires à réfléchir sur leur rôle, les équipements dans lesquels ils travaillent et le mode d'organisation régissant leur activité. En portant tout particulièrement l'attention sur le cadre social et spatial général dans lequel ces technologies sont employées pour améliorer le processus d'apprentissage, les responsables des bibliothèques universitaires commencent à prendre conscience des possibilités que ces dernières peuvent offrir. Qu'elles soient dénommées centre de ressources, centre de documentation et d'information ou, tout simplement, bibliothèque, ils imaginent les nouveaux espaces qui pourraient y être créés et les nouvelles formes de partenariat qui pourraient être instaurées pour pouvoir offrir à la génération numérique les services intégrés dont elle a besoin.

Du point de vue fonctionnel et spatial, le modèle du centre de ressources documentaires et pédagogiques (*learning commons*) intègre bibliothèque, technologies de l'information et aide aux études de façon à offrir aux usagers un continuum de services, notamment en faisant appel à tout l'éventail des connaissances et des compétences du personnel et en mettant à leur disposition des outils qui leur permettent de s'orienter aisément vers les domaines du savoir qui leur sont utiles. C'est un lieu dynamique qui stimule l'acquisition de connaissances en donnant aux étudiants des moyens d'effectuer des recherches, de collaborer, d'échanger leurs points de vue et de consulter des personnes susceptibles de leur apporter une aide.

PLANIFICATION

Avant de s'engager dans un projet de création d'un centre de ressources documentaires et pédagogiques, les bibliothécaires et leurs partenaires doivent d'abord effectuer un travail de préparation qui les aide à

imaginer de nouveaux cadres pour l'étude et la recherche et à définir la finalité qui devra déterminer la configuration des locaux. Trouver des partenaires et collaborer avec eux dès le début du processus de planification permet de se détacher plus facilement de l'optique consistant à faire de la bibliothèque le lieu de référence premier, pour appréhender de manière plus globale les espaces et les services qui servent à étayer la mission de l'université et la concrétisation du projet qui la sous-tend. Pour que le centre de ressources puisse à la fois jouer un rôle ambitieux et constituer un outil de transformation, sa conception doit s'inscrire dans une stratégie conforme aux valeurs fondamentales de l'université et à ses objectifs pédagogiques. Un projet clairement défini, une culture du service et un contrat associant toutes les parties prenantes de l'université et faisant de la construction des savoirs son objectif prioritaire, sont des conditions indispensables à la réussite du modèle du centre de ressources documentaires et pédagogiques.

Lors de la conception des espaces dynamiques et interactifs que recouvre ce modèle, il importe que les bibliothécaires se posent les bonnes questions. Au lieu de concentrer leur attention sur le plan d'implantation et l'ameublement, ils ont davantage intérêt à s'interroger sur le type d'activités que les usagers exerceront et les services qui leur seront nécessaires pour ce faire. Une fois qu'ils ont répondu à ces questions, ils peuvent commencer à prendre des dispositions pour trouver les partenaires dont ils auront besoin sur le campus, choisir la situation des espaces de services requis et déterminer les différents types de personnels de soutien dont il faudra disposer pour pouvoir atteindre les objectifs visés¹. En prenant en compte la nature du vécu éducatif dans la conception stratégique des nouveaux espaces de la bibliothèque, la planification a changé d'axe, faisant moins de place au fonctionnement de cette dernière et à l'actualisation des collections qu'elle contient pour s'intéresser davantage au processus d'apprentissage.

2

STRUCTURE

Si les centres de ressources étudiés dans le cadre de ce projet avaient chacun leur spécificité, tous avaient des caractéristiques conformes aux exigences d'une génération d'étudiants avides d'espaces collectifs qui intègrent les nouvelles technologies en offrant une souplesse et un confort suffisants pour permettre l'exercice de tout un éventail d'activités d'apprentissage.

Il est ressorti de notre étude que les composantes du centre de ressources documentaires et pédagogiques étaient les suivantes (chacune est décrite plus loin) :

- des ensembles de postes de travail informatisés ;
- un bureau de services ;
- des espaces de travail en groupe ;
- des services d'aide à l'élaboration d'exposés ;
- des centres de technologie pédagogique destinés aux enseignants ;
- des salles de formation à l'utilisation des ressources électroniques ;
- des services de formation à la rédaction et d'autres services d'aide aux étudiants ;
- des espaces pour les réunions, les séminaires, les réceptions, les manifestations culturelles et autres ;
- des cafétérias et des lieux de détente.

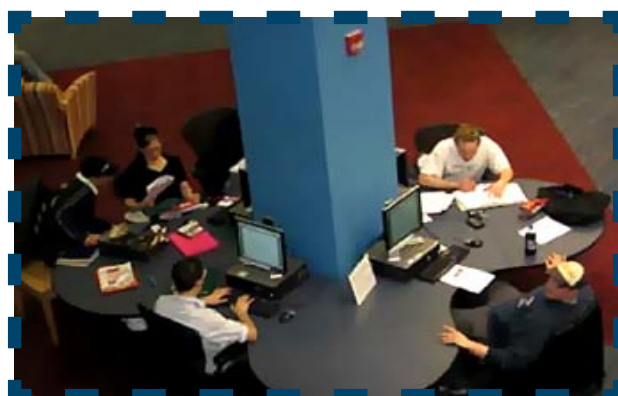
1. Lippincott, J.K. (2006), « Linking the Information Commons to Learning », in D.G. Oblinger (éd.), *Learning Spaces*, EDUCAUSE, www.educause.edu/learningspaces.

Ensembles de postes de travail informatisés. D'une physionomie très différente de celle des laboratoires informatiques des années 90, les zones de travail sur ordinateur sont aujourd'hui conçues de manière à être intégrées, du point de vue tant fonctionnel que spatial, dans le schéma global d'organisation de la bibliothèque. Les ordinateurs sont désormais regroupés de manière à former des ensembles qui laissent aux étudiants largement la place d'étaler les livres et autres documents dont ils se servent. Ces postes de travail peuvent être disposés en serpentins, en forme de trèfle à quatre feuilles, de Y, de cercle ou d'octogone, ou être rangés en lignes courbes ou en de courts alignements, sans parler des diverses variantes du carré composées de quatre espaces de travail distincts.



Hamilton College

Postes de travail informatisés disposés en serpentins, qui offrent aux étudiants la place nécessaire pour disposer leurs affaires.



Bridgewater State College

Postes de travail disposés en trèfle à quatre feuilles autour des piliers de soutien du bâtiment, qui prévoient beaucoup de place pour le travail individuel ou collectif.

3

Bureau de service. Le soutien joue un rôle essentiel au sein du cadre dans lequel s'intègrent les postes de travail informatisés, et où est notamment utilisé un large éventail de logiciels de productivité. Lorsqu'ils se servent des nouvelles technologies pour accomplir un ensemble de tâches qui vont de l'inventaire des sources d'information à l'élaboration d'un produit final sous forme documentaire ou multimédia, les étudiants ont besoin d'être aidés non seulement dans leur activité de recherche mais aussi dans l'emploi de ces technologies. Les bibliothécaires et les spécialistes de l'information répondent à ces besoins en fournissant les services correspondants de manière intégrée au niveau d'un bureau unique ou à partir de bureaux distincts mais situés au même endroit. Lors de la conception du bureau de services, il importe de réfléchir attentivement aux types d'activités qui y seront exercées. Son rôle sera-t-il d'apporter une aide poussée au travail de recherche, ou les consultations d'information auront-elles lieu dans un autre endroit ou un autre bureau ? Le bureau de services emploiera-t-il des logiciels complexes lorsqu'il fournira une aide poussée aux étudiants ?

Espaces de travail en groupe. L'une des principales caractéristiques qui distinguent le centre de ressources documentaires et pédagogiques de la bibliothèque classique est le grand nombre d'espaces de travail en groupe qui facilitent l'apprentissage en collaboration et répondent au souhait des étudiants de mêler travail et échanges sociaux. Dans toutes les bibliothèques examinées, plusieurs types d'espaces étaient mis à la disposition des étudiants pour leur permettre de travailler ensemble, la salle d'étude collective étant la plus aisément reconnaissable. Dans la plupart des bibliothèques, il en existe aussi bien des petites que des grandes qui peuvent accueillir 4 à 12 personnes. Ces salles sont généralement équipées d'un tableau pour la rétroprojection informatique et d'un tableau blanc.



Bridgewater State College

Grande salle d'étude collective équipée de mobilier mobile, d'un tableau blanc et d'un tableau de rétroprojection.

Outre les salles fermées, il existe des espaces de travail en groupe dans tout le centre de ressources. Meublés de diverses façons, ils sont expressément conçus pour l'étude collective. Celle-ci est au minimum encouragée par la présence de postes de travail informatisés suffisamment grands pour pouvoir accueillir deux utilisateurs ou davantage. Au *Connecticut College*, des cabines destinées au travail en collaboration ont été disposées tout autour de la cafétéria. À *Mount Holyoke College*, des espaces de travail en groupe équipés de larges écrans ont été installés en des points précis du centre de ressources. Le travail collectif est également favorisé par la présence de tables munies d'un câblage électrique pour l'utilisation d'ordinateurs portables.

4



Mount Holyoke College

Grand écran plasma permettant le travail en groupe.

Les cafés Internet constituent un cadre informel pour le travail en groupe. Ils comprennent souvent à la fois un espace sans fil pour les ordinateurs portables et quelques postes de travail informatisés configurés pour la connexion occasionnelle. Leurs confortables sièges capitonnés constituent pour les étudiants une agréable invitation à se réunir librement pour parler ou travailler ensemble. Le fait que le mobilier soit sur roulettes leur permet de le déplacer pour le disposer en fonction de la taille du groupe.



Appalachian State University

Café Internet.

Services d'aide à l'élaboration d'exposés. L'une des caractéristiques importantes du centre de ressources est la présence d'équipements technologiques de pointe destinés à aider les étudiants à réaliser des projets multimédia. Les espaces qui les abritent portent de multiples appellations : centres pour la présentation multimédia, laboratoires technologiques de pointe, studios numériques, laboratoires de création média, espaces technologiques, laboratoires informatiques pour projets spéciaux, etc. Dans ces lieux se trouve généralement un ensemble de PC et d'ordinateurs Macintosh haut de gamme accompagnés d'une série complète de logiciels macromédia et autres logiciels et logiciels d'édition. *Hamilton College* offre un bon exemple de laboratoire technologique doté d'un équipement perfectionné. Son centre pour la présentation multimédia contribue à la réalisation de divers projets multimédia haut de gamme concernant notamment le montage numérique et l'édition audio, l'impression grand format pouvant servir à l'élaboration d'affiches pour la présentation de conférences et de séminaires, et la mise au point de contenus pour sites Internet avec images vidéo, son et animation.



Hamilton College

Centre pour la présentation multimédia avec ordinateurs Macintosh haut de gamme, équipement de montage numérique et scanners.



Elon University

Étudiant aidant un de ses pairs devant un écran collectif au laboratoire de technologie pédagogique.

Centres de technologie pédagogique pour le perfectionnement des compétences des enseignants. Outre les services d'aide à l'élaboration d'exposés dont il a été question ci-dessus, certains établissements offrent aux enseignants des services distincts afin de leur permettre d'utiliser plus facilement les nouvelles technologies dans leur activité d'enseignement. Ceux-ci sont fournis dans des centres de technologie pédagogique, souvent financés par les départements de technologie pédagogique. Ces centres apportent un soutien pour la conception pédagogique et la définition de stratégies visant à l'emploi des nouvelles technologies dans l'enseignement, ainsi que pour l'utilisation des logiciels de gestion des cours, des technologies numériques et de divers logiciels.

Salles de formation à l'utilisation des ressources électroniques. Celles-ci constituent un outil naturel des initiatives visant à développer la maîtrise des technologies de l'information, mais leur rôle est important également parce qu'elles créent, sur le campus universitaire, des possibilités supplémentaires de perfectionnement des connaissances, par exemple pour les besoins de la formation du personnel ou le soutien pédagogique occasionnel. La conception de ces lieux d'enseignement dépend des diverses fonctionnalités qu'ils peuvent offrir. Les salles de formation à l'utilisation des ressources de

la bibliothèque compte d'ordinaire 20 à 30 postes de travail. Les autres salles de formation peuvent être moins grandes ou conçues pour permettre l'utilisation d'ordinateurs portables, et seuls le dispositif de projection et le poste de travail de l'enseignant y constituent des installations fixes. On observe une tendance à intégrer davantage les espaces publics du centre de ressources au lieu de les placer au fond d'un couloir ou de les cacher derrière des murs.



Elon University

Salle de formation à l'utilisation des ressources de la bibliothèque, où les postes de travail sont disposés en demi-cercles ; elle est parfaitement visible du bureau d'information.

Services de formation à la rédaction et autres services d'aide aux étudiants. Il est tout à fait logique qu'un centre de ressources dont la vocation est de faire office de « guichet unique » pour les étudiants propose à ceux-ci tout un éventail de services utiles à leur travail universitaire. Neuf des 18 bibliothèques examinées avaient établi un partenariat avec le centre de formation à la rédaction du campus, ainsi qu'avec d'autres services d'aide aux étudiants existant sur ce site, qui remplissent une fonction de conseil, de tutorat ou d'éducation par le service. Ces services ont été délibérément intégrés dans l'environnement du centre de ressources.



University of Massachusetts Amherst

Le Bureau de conseil et d'orientation est l'un des quatre principaux bureaux de services du centre de ressources. Les trois autres sont chargés respectivement de l'aide à la recherche, du soutien technique et de la formation à la rédaction.

Espaces destinés aux réunions, aux séminaires, aux réceptions, aux manifestations culturelles et autres. Lors de la conception d'un centre de ressources documentaires et pédagogiques, il importe de ne pas oublier de créer des espaces propres à renforcer la dimension sociale des relations entre les étudiants et à favoriser les échanges d'idées. Ces lieux accroissent, dans la perception qu'ont les étudiants de leur identité, le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire et leur offrent, ainsi qu'aux enseignants et aux autres membres de cette communauté, des possibilités relationnelles nouvelles. Non seulement ils leur permettent d'enrichir leurs connaissances en dehors de la salle de classe, mais ils font de la bibliothèque le cœur de la vie intellectuelle et culturelle du campus pour la communauté universitaire et au-delà.

Cafétérias et autres espaces de détente. La possibilité de boire et de manger sur le campus peut certes paraître accessoire aux yeux de beaucoup, mais la présence d'une cafétéria et de lieux de détente confortables fait partie intégrante du modèle du centre de ressources documentaires et pédagogiques. Si l'on encourage les étudiants à passer plus de temps dans des lieux conçus pour leur permettre de mener leurs recherches du début à la fin, il est normal de leur donner la possibilité de faire de courtes pauses qui seront autant d'occasions d'échanges sociaux.



Bridgewater State College
Des sièges bien confortables.

La création d'espaces conçus selon des critères privilégiant l'être humain et propres à encourager les apprenants à s'investir va jouer un rôle croissant dans l'instauration d'un modèle de centre de ressources privilégiant la communauté des étudiants et les multiples services dont elle a besoin. Il importe d'être conscient du fait que la configuration d'un espace est provisoire et qu'elle ne cessera d'évoluer au gré des exigences de ses utilisateurs. Les responsables de la *Duke University* font observer que lors de la planification de nouveaux cadres d'apprentissage, il faut imaginer les espaces qui les composeront en se projetant vers l'avenir pour envisager la manière dont ils pourront être réaménagés à mesure que les besoins changeront.

7

On trouvera un exposé complet sur cette étude et les 18 bibliothèques visitées sur le site Internet de l'auteur, à l'adresse <http://faculty.rwu.edu/smcmullen>.

Pour en savoir plus, contacter :

Suzan McMullen

Professor/Reference and Information Resources Librarian

Roger Williams University

Bristol, Rhode Island 02809

États-Unis

smcmullen@rwu.edu

Voir également à l'adresse www.oecd.org/edu/equipements/ressources d'autres travaux concernant les bibliothèques et les centres de documentation, notamment la publication du PEB intitulée Bibliothèques scolaires et centres de documentation (OCDE, 2001).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2008

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, info@copyright.com.